

AVIS DE FUSION AUX ACTIONNAIRES DE

Nordea 1 – Danish Short-Term Bond Fund

et

Nordea 1 – Danish Covered Bond Fund

Nous vous informons que le conseil d'administration de Nordea 1, SICAV (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de fusionner le compartiment **Nordea 1 – Danish Short-Term Bond Fund** (le « **Fonds absorbé** ») avec le compartiment **Nordea 1 – Danish Covered Bond Fund** (le « **Fonds absorbant** ») (la « **Fusion** »).

Le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont désignés collectivement les « **Fonds** » ci-après, et Nordea 1, SICAV la « **Société** ».

La Fusion entrera en vigueur le 16 juin 2020 (la « **Date effective** »).

A la Date effective, les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront intégralement transférés vers le Fonds absorbant. Le Fonds absorbé cessera d'exister à la suite de la Fusion et sera par conséquent dissous à la Date effective, sans passer par une procédure de liquidation.

Aucune action n'est requise de la part des actionnaires qui acceptent les changements proposés dans le présent avis.

Les actionnaires qui désapprouvent la Fusion sont en droit de demander le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais à compter de la date de l'avis et jusqu'au 5 juin 2020 avant 15 h 30 CET, tel que décrit plus en détail à la section 5 ci-dessous.

Le présent avis décrit les répercussions de la Fusion et doit être lu attentivement. **La Fusion peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Il est recommandé aux actionnaires des Fonds de consulter leur conseiller professionnel quant aux répercussions juridiques, financières et fiscales de la Fusion en vertu de la législation du pays dont ils ont la nationalité, où ils résident, sont domiciliés ou sont constitués.**

1. Motifs de la Fusion

1.1. Le Conseil d'administration suggère un ajustement de l'offre de fonds par le biais de la Fusion. Le Fonds absorbé n'a pas connu une évolution satisfaisante ces dernières années et sa taille est tombée à 7,5 millions EUR à fin janvier 2020. Le Conseil d'administration estime par ailleurs que les perspectives de croissance du Fonds absorbé sont limitées et qu'il pourrait s'avérer impossible de poursuivre son exploitation de manière économiquement rentable.

1.2. En outre, la Fusion vise à offrir les avantages procurés par un fonds de plus grande taille et les économies d'échelle qui en découlent.

2. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbé

2.1. Dans le cadre de la Fusion, tous les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront transférés au Fonds absorbant et, à la Date effective, le Fonds absorbé cessera d'exister, sans passer par une procédure de liquidation.

2.2. La Fusion sera contraignante pour l'ensemble des actionnaires n'ayant pas demandé le rachat ou la conversion de leurs actions selon les conditions et dans les délais indiqués ci-dessous. A la Date effective, les actionnaires du Fonds absorbé n'ayant pas exercé ce droit au rachat ou à la conversion deviendront actionnaires du Fonds absorbant et recevront par conséquent des actions de la catégorie d'actions correspondante du Fonds absorbant, auxquelles s'appliquent les frais courants exposés ci-après :

Nordea 1 – Danish Short-Term Bond Fund			Nordea 1 - Danish Covered Bond Fund		
Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants
BP-DKK	LU0064321317	0,37%	BP-DKK	LU0076315968	0,87%
E-EUR	LU0173777953	1,15%	E-EUR	LU0173775403	1,62%
E-DKK	LU0173797043	1,15%	E-DKK	LU0173792754	1,62%
BP-EUR	LU0173785030	0,37%	BP-EUR	LU0173779223	0,87%

2.3. Conformément à la section 6, la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbé et la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbant ne seront pas nécessairement identiques. C'est pourquoi, bien que la valeur globale de leur participation reste la même, les actionnaires du Fonds absorbé pourront recevoir un nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant différent de celui qu'ils détenaient dans le Fonds absorbé.

2.4. Les principales similitudes et différences entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont les suivantes :

Similitudes :

1. Les objectifs, les politiques et les stratégies d'investissement du Fonds absorbé et du Fonds absorbant sont en grande partie analogues et impliquent des expositions de marché très semblables, dès lors que les deux Fonds mettent l'accent sur le marché obligataire danois.
2. La devise de référence des deux Fonds est la couronne danoise.
3. L'approche en matière de contrôle du risque est identique pour les deux Fonds et correspond à « l'Approche par les engagements ».
4. La gestion de portefeuille du Fonds absorbé et du Fonds absorbant est assurée par la même équipe de gestion au sein de Nordea Investment Management AB.
5. Les Fonds absorbant et absorbé s'adressent aux investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés obligataires.
6. Les procédures de transaction, de souscription, de rachat, d'échange et de transfert d'actions ainsi que la méthode de calcul de la valeur nette d'inventaire sont les mêmes pour le Fonds absorbé et le Fonds absorbant.

Principales différences :

1. L'objectif principal du Fonds absorbant met davantage l'accent sur les obligations garanties que le Fonds absorbé ;
2. Le Fonds absorbé est un fonds obligataire à court terme et présente dès lors une duration moyenne inférieure à celle du Fonds absorbant, qui est un fonds obligataire à moyen terme.
3. Le Fonds absorbant convient aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans, tandis que le Fonds absorbé convient à ceux qui prévoient de retirer leur apport dans l'année.
4. Le profil de risque et de rendement (indicateur synthétique de risque/rendement) du Fonds absorbant est de 3, contre 1 pour le Fonds absorbé, excepté pour les catégories d'actions qui ne sont pas libellées dans la devise de référence, celles-ci affichant un indicateur synthétique de risque/rendement de 4 compte tenu des fluctuations de change entre la devise de référence du fonds et la devise de la catégorie d'actions.

5. Les commissions de gestion des catégories d'actions I, P, Q, E, C et F sont plus élevées dans le Fonds absorbant que les commissions de gestion du Fonds absorbé, tandis que les performances passées du Fonds absorbant, telles qu'indiquées dans les DICI, sont supérieures à celles du Fonds absorbé.
6. Les principales différences entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont détaillées à l'Annexe I.

3. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbant

- 3.1. A la réalisation de la Fusion, les actionnaires du Fonds absorbant continueront de détenir les mêmes actions et les droits associés à ces actions ne seront pas modifiés. Celle-ci n'affectera pas la structure de frais du Fonds absorbant et n'entraînera pas de modification des statuts ou du prospectus, ni des documents d'informations clés pour l'investisseur (« **DICI** ») du Fonds absorbant.
- 3.2. A la réalisation de la Fusion, les actifs nets totaux du Fonds absorbant augmenteront à la suite du transfert des éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant.

4. Impact sur les portefeuilles

Les actifs qui seront transférés du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant sont déjà conformes à la politique d'investissement du Fonds absorbant. Le risque de dilution de la performance du Fonds absorbé devrait dès lors être limité.

5. Suspension des opérations

- 5.1. Les actions du Fonds absorbé peuvent être souscrites jusqu'au 5 juin 2020 avant 15 h 30 CET. A compter du 5 juin 2020, à 15 h 30 CET, cette possibilité de souscrire des actions du Fonds absorbé sera suspendue.
- 5.2. Les actionnaires des Fonds peuvent demander le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais, à compter de la date de l'avis et jusqu'au 5 juin 2020 avant 15 h 30 CET. Le 5 juin 2020, à partir de 15 h 30 CET, cette possibilité de demander le rachat ou la conversion des actions sans frais sera suspendue.
- 5.3. Les actionnaires du Fonds absorbant ne seront nullement impactés par la suspension des souscriptions dans le Fonds absorbé.
- 5.4. Pour un Fonds comme pour l'autre, le rachat ou la conversion des actions pourra faire l'objet de frais de transaction appliqués par les intermédiaires locaux, qui sont indépendants de la Société et de la société de gestion (la « **Société de gestion** »).

6. Valorisation et rapport d'échange

- 6.1. Le 15 juin 2020, la Société de gestion calculera la valeur nette d'inventaire pour chaque catégorie d'actions et déterminera le rapport d'échange.

6.2. Pour le calcul du rapport d'échange, les règles relatives au calcul de la valeur nette d'inventaire, telles que définies dans les statuts et le prospectus de la Société, s'appliqueront à l'évaluation des éléments d'actif et de passif des Fonds.

6.3. Le nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant à émettre en faveur de chaque actionnaire sera déterminé à l'aide du rapport d'échange calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire des actions des Fonds. Les actions du Fonds absorbé seront ensuite annulées.

6.4. Le rapport d'échange sera calculé comme suit :

- La valeur nette d'inventaire par action de la catégorie d'actions concernée du Fonds absorbé est divisée par la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie correspondante du Fonds absorbant.
- Les valeurs nettes d'inventaire par action du Fonds absorbé et du Fonds absorbant seront celles déterminées le jour ouvrable précédant la Date effective.

6.5. L'émission de nouvelles actions du Fonds absorbant en échange d'actions du Fonds absorbé sera exempte de toute charge.

6.6. Tout produit à recevoir par le Fonds absorbé sera inclus dans la dernière valeur nette d'inventaire calculée pour le Fonds absorbé et pris en compte dans la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées du Fonds absorbant après la Date effective.

6.7. Aucun paiement en espèces ne sera versé aux actionnaires en échange des actions.

7. Documents complémentaires

7.1. Nous invitons les actionnaires du Fonds absorbé à consulter le prospectus concerné et les DICI correspondants du Fonds absorbant avant de prendre une quelconque décision en lien avec la Fusion. Les DICI et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement sur le site www.nordea.lu et sur demande adressée au siège social de la Société.

7.2. Une copie du rapport du réviseur d'entreprises validant les critères adoptés pour l'évaluation des éléments d'actif et, le cas échéant, de passif, la méthode de calcul du rapport d'échange ainsi que le rapport d'échange peut être obtenue gratuitement sur demande adressée au siège social de la Société.

8. Coûts de la Fusion

La Société de gestion supportera l'ensemble des frais légaux, de conseil et administratifs liés à la préparation et à la finalisation de la Fusion.

9. Fiscalité

Les actionnaires du Fonds absorbé et du Fonds absorbant sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal quant à l'impact de la Fusion envisagée sur leur situation fiscale.

10. Informations complémentaires

Pour toute question concernant les informations ci-dessus, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier, ou le service clientèle de la Société de gestion au +352 27 86 51 00.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Le 13 mai 2020

Cordialement,

Au nom du Conseil d'administration

Annexe I

Caractéristiques principales du Fonds absorbé et du Fonds absorbant

<p style="text-align: center;">Le Fonds absorbé</p> <p style="text-align: center;">Nordea 1 – Danish Short-Term Bond Fund</p>	<p style="text-align: center;">Le Fonds absorbant</p> <p style="text-align: center;">Nordea 1 - Danish Covered Bond Fund</p>
<p>Objectifs et politique d'investissement</p> <p>Le Fonds absorbé a pour objectif de faire croître l'investissement des actionnaires sur le court à moyen terme.</p>	<p>Objectifs et politique d'investissement</p> <p>Le Fonds absorbant a pour objectif de faire croître l'investissement des actionnaires sur le moyen à long terme.</p>
<p>Actifs éligibles</p> <p>Le Fonds absorbé investit principalement dans des obligations libellées en DKK.</p> <p>Plus précisément, le Fonds absorbé investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des titres de créance libellés en DKK et émis par des pouvoirs publics ou des sociétés. Le Fonds absorbé peut investir dans des titres assortis d'une échéance résiduelle supérieure ou égale à 2 ans. La durée de vie moyenne pondérée du Fonds absorbé sera normalement supérieure à 1 an.</p> <p>Le taux d'intérêt des titres de créance à taux flottant sera revu au moins une fois par an en fonction des conditions de marché conformément aux modalités d'émission de ces titres.</p> <p>La principale exposition en devises du Fonds absorbé concerne la devise de référence, même s'il peut également être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à d'autres devises.</p>	<p>Actifs éligibles</p> <p>Le Fonds absorbant investit principalement dans des obligations garanties danoises.</p> <p>Plus précisément, le Fonds absorbant investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des obligations garanties qui sont émises par des pouvoirs publics, ou par des sociétés ou des établissements financiers domiciliés ou exerçant la majeure partie de leur activité au Danemark.</p> <p>La majeure partie de l'exposition en devises du Fonds absorbant est couverte dans la devise de référence, même s'il peut également être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à d'autres devises.</p>

<p>Indice de référence</p> <p>Aucun(e)(s)</p>	<p>Indice de référence</p> <p>Aucun(e)(s)</p>
<p>Instruments dérivés</p> <p>Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.</p>	<p>Instruments dérivés</p> <p>Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.</p>
<p>Stratégie</p> <p>Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du Fonds absorbé, l'équipe de gestion sélectionne les titres qui semblent offrir des opportunités d'investissement supérieures.</p>	<p>Stratégie</p> <p>Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du Fonds absorbant, l'équipe de gestion sélectionne les titres qui semblent offrir des opportunités d'investissement supérieures.</p>
<p>Gestionnaire(s) :</p> <p>Nordea Investment Management AB</p>	<p>Gestionnaire(s) :</p> <p>Nordea Investment Management AB</p>
<p>Devise de référence : DKK</p>	<p>Devise de référence : DKK</p>
<p>Considérations relatives aux risques</p> <p>Le profil de risque et de rendement mesure le risque de fluctuation de cours au sein du Fonds absorbé sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe le Fonds absorbé dans la catégorie 1.</p> <p>Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du Fonds absorbé peut modérément fluctuer.</p> <p>Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris</p>	<p>Considérations relatives aux risques :</p> <p>Le profil de risque et de rendement mesure le risque de fluctuation de cours au sein du Fonds absorbant sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe ce fonds dans la catégorie 3.</p> <p>Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du Fonds absorbant peut modérément fluctuer.</p> <p>Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris</p>

<p>en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concentration - instruments dérivés - remboursement anticipé et extension de maturité - obligations garanties - taux d'intérêt 	<p>en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concentration - obligations garanties - instruments dérivés - remboursement anticipé et extension de maturité - taux d'intérêt
<p>Calcul de l'exposition globale : engagements</p>	<p>Calcul de l'exposition globale : engagements</p>
<p>Considérations relatives aux investisseurs</p> <p>Adéquation</p> <p>Le Fonds absorbé convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p>Profil de l'investisseur</p> <p>Des investisseurs qui comprennent les risques associés au Fonds absorbé et prévoient de retirer leur apport dans l'année.</p> <p>Le Fonds absorbé peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherchent un accroissement de leur investissement, • souhaitent pouvoir s'exposer aux obligations des marchés développés. 	<p>Considérations relatives aux investisseurs</p> <p>Adéquation</p> <p>Le Fonds absorbant convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p>Profil de l'investisseur</p> <p>Des investisseurs qui comprennent les risques associés au Fonds absorbant et prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.</p> <p>Le Fonds absorbant peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherchent un accroissement de leur investissement, • souhaitent pouvoir s'exposer aux obligations des marchés développés.